

Conditions Générales de Vente de la page producteur "**BULLES D'ARGILE**"

accessible depuis l'URL : bulles-dargile.directproducteur.com

La société **BIO CLAY AND CO**

Est inscrite au registre du commerce sous le numéro **835129933**

Son adresse postale est : **1010 LA CONDAMINE – 26110 SAINTE JALLE**

Son adresse de courrier électronique est : bullesargile@gmail.com

Toute prise de commande suppose la consultation et l'acceptation préalable des présentes conditions générales de vente. Le clic de validation de la commande implique une pleine acceptation des présentes. Ce clic à valeur de "signature numérique"

LES PRIX

Nos prix s'entendent TTC, nets, sans escompte

Toutes nos offres s'entendent dans la limite des stocks disponibles.

LA LIVRAISON

Tous nos produits sont vendus au départ de chez nous et sont assurés par notre prestataire de livraison.

La livraison est effectuée par le transporteur à l'adresse que vous avez indiquée au moment de la commande.

Vous êtes tenu de vérifier l'état des marchandises à la livraison et de signaler tout dommage, manquant ou erreur sur le bon de livraison que vous nous adresserez par courrier ou par e-mail dans un délai de 48h suivant la réception des marchandises.

Nous nous engageons à procéder à la livraison dans les meilleurs délais. Si la livraison ne pouvait être assurée, vous en seriez rapidement informé et pourriez annuler votre commande, demander l'échange du produit ou son remboursement.

La livraison ne peut intervenir que si vous êtes à jour de vos obligations envers nous.

LE PAIEMENT

Lors de votre commande, le règlement est exigé par chèque, carte bleue ou virement.

DROIT DE RÉTRACTATION

Produit ne bénéficiant pas du droit de rétractation :

Vous êtes informé de l'absence de droit de rétractation pour les produits susceptibles de se détériorer ou de se périmer rapidement conformément à l'article L.221-28 du code de la consommation.

RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

Jusqu'au paiement effectif et intégral du prix, nous restons propriétaire des biens vendus. Le complet règlement vaudra transfert de propriété. Toutefois l'acheteur devient responsable des articles dès la livraison, le transfert de possession valant transfert de risques.